

N^o 18.

Dubray

Marie Timée

— Du premier Avril mil huit cent soixante-sept, heure de midi. —

— Acte de naissance de Marie Timée Dubray, du sexe féminin; née chez ses père et mère, hier, à huit heures du soir; fille légitime de Léon Désiré Dubray, maçon, âgé de vingt-quatre ans, et de Mélina Elise Hyacinthe Voyet, cultivatrice, âgée de vingt-un ans, son épouse, tous deux domiciliés à Sannois. —

— Les témoins ont été M. M. Jean Baptiste Casimir Leduc, facteur de la poste aux lettres, âgé de quarante-trois ans, oncle fraternel de l'enfant, et Eugène Paul Pasquier, Instituteur communal, âgé de trente-six ans, ami du père de l'enfant, tous deux domiciliés au dit Sannois. —

— L'enfant nous a été représentée et la déclaration faite par son père qui a signé avec les témoins et avec nous, Maire, Officier de l'état civil, après lecture p. —

L. Pasquier

L. D. Dubray